

Fiche de poste : Aide-soignante
Pôle d'activité : Gériatrie clinique
Service : EHPAD du CH VIENNE
(Établissement d'Hébergement des personnes âgées Dépendantes)
Rez de Jardin : Jardin de Cybèle
Rez de Chaussée : Les Allobroges et Les Charmilles
1er étage : La Bâtie et La Pyramide

Date de mise à jour :	Nombre de pages :	Rédacteurs :	Validation par :
02/05/2023	3 PAGES	A. BOUVIER – CDS CYBELE G. FAYARD – CDS ALLOBROGES/CHARMILLES C. MAITRE – CDS BATIE/PYRAMIDE	C PERRAT – CSS Pôle gériatrie N. ROUSSON – CGS

Famille professionnelle :	SOINS	Grade : AIDE-SOIGNANTE	
Pré-requis :	Diplôme d'état d'aide soignant		

Le profil de poste peut être sujet à modifications (horaires, activités...) afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des résidents.

Textes de référence

- Code de la santé publique, article R.4311-7
- Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé
- Décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides soignants et des agents hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel ASD, annexe 1 : référentiel de formation du diplôme professionnel aide-soignant
- Article L1110-4 du code de la santé publique du secret professionnel
- Charte du patient hospitalisé
- Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante

Description des EHPAD

L'EHPAD du CH de Vienne comprend :

- Le jardin de Cybèle, service 33 lits dont 14 lits unité d'hébergement renforcé (UHR)
- Les Allobroges, service de 33 lits dont 12 lits d'UHR
- Les Charmilles, service de 36 lits
- La Bâtie, service de 36 lits
- La Pyramide, service de 36 lits

L'EHPAD est un établissement médicalisé ayant pour mission d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables, de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Définition du poste

Professionnel paramédical qui effectue des soins de la vie quotidienne et soins aigus auprès de personnes souffrant de pathologies liées à l'âge, de déficits cognitifs, moteurs ou sensoriels. Il réalise dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien être (et le confort) et l'autonomie de la personne

L'aide-soignant, comme tout agent est tenu de repérer et signaler toute situation de maltraitance.

Caractéristiques du poste :

Liens Hiérarchiques :

- Du cadre de santé de l'unité ou de son remplaçant
- Du cadre de santé de nuit ou d'astreinte
- Du Cadre Supérieur Soignant
- Du Coordonnateur Général des Soins

Liens Fonctionnels :

Interne à l'unité : équipe pluriprofessionnelle

Externe à l'unité : différents services prestataires et plateaux médicotechniques (radiologie, consultations diverses, services ambulanciers, pharmacie, stérilisation...) ou logistiques (cuisine, manutention, sécurité). IFSI, Bénévoles et associations diverses.

Organisation de travail :

Quotité temps de travail : temps complet ou partiel / 7 h 30 par jour

Horaires :

- Matin 6 h 30 – 14 h 20
- Soir : 13 h 30 – 21 h
- S2 : 13 h 00 – 20 h 30
- J4 (Cybèle) : 11H30 – 19 H 20
- J5 (Cybèle) : 08 h 00 - 15 h 50
- Nuit : 20 h 45 – 06 h 45

Droits à congés :

- Congés annuels : selon quotité de temps de travail 25 jours + 1 jour fractionnement + 2 HS (si conditions respectées)
- RTT (agents de jour) selon quotité de temps de travail : 15 dont un jour de solidarité
- Fériés et jour sujétion : selon quotité de temps de travail et nombre de dimanches travaillés : 13 jours

Spécificités :

- Poste à repos variable, travail 1 week-end sur 2 et jours fériés

Tenues professionnelles fournies et entretenues par le CH

Port de bijoux, de vernis et utilisation du téléphone portable interdits sur le poste de travail.

Chaussures fermées réservées à l'usage hospitalier (fournies par l'agent).

Le recrutement se fait sur un poste dans l'une des unités d'EHPAD toutefois selon les nécessités de service, l'agent peut être amené à être mobile au sein du CH Lucien Hussenl.

Missions / activités principales :

MISSIONS :

- Collaborer à la prise en charge globale des personnes âgées hébergées en préservant leur autonomie et favorisant la notion de lieu de vie
- Elaborer et mettre en œuvre des projets de vie, de soins et d'animation des résidents
- Réaliser l'entretien de l'environnement proximal des résidents
- Assurer des missions de référent auprès du résident

ACTIVITES PRINCIPALES

- Accueillir le résident et sa famille
- Réaliser le recueil de données du résident
- Administrer en collaboration avec l'infirmière les médicaments per os aux résidents
- Evaluer l'état clinique du résident et alerter l'infirmière si nécessaire
- Rédiger, appliquer et évaluer le projet de vie et de soins
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort en lien avec le projet de vie et de soins
- Assurer l'entretien de l'environnement du résident
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le résident et son entourage
- Avoir une communication adaptée à la population accueillie
- Utiliser les techniques ergonomiques de manutention
- Appliquer les protocoles d'hygiène en vigueur sur le CH
- Evaluer (GIR), préserver voire améliorer l'autonomie du résident
- Maintenir un état nutritionnel et d'hydratation satisfaisant
- Participer à l'organisation d'animations
- Réaliser des animations flash dans les unités
- Evaluer la douleur
- Evaluer le sommeil du résident
- En UHR, participer à la mise en œuvre de thérapeutiques non médicamenteuses visant à contenir les troubles du comportement.

- Accompagner le résident en fin de vie et sa famille
- Assurer des transmissions informatiques (traçabilité des soins et transmissions ciblées) et orales
- Participer à l'encadrement des stagiaires, des FFAS et des nouveaux arrivants
- Participer aux réunions pluridisciplinaires, aux groupes de travail et à la mise en œuvre de nouvelles organisations
- Participer à l'amélioration continue de la qualité : Fiche d'évènements indésirables, Traçabilité des soins dans DPI, patients traceurs, CREX, RMM...
- S'inscrire et s'investir dans les missions de référent de résident.
- Avoir des missions de référent : douleur, soins palliatifs, hygiène, alimentation, incontinence, lingerie, encadrement des étudiants...

SPECIFICITES DU TRAVAIL DE NUIT EN EHPAD

7 ASD la nuit répartis ainsi :

- 2 à Cybèle
- 2 aux Allobroges
- 1 aux Charmilles
- 1 à Bâtie
- 1 à Pyramide

+ 1 renfort ASD localisé à la Bâtie avec des missions spécifiques liées à l'absence d'IDE la nuit depuis le 01/07/2022 à savoir :

- Aide dans toutes les unités d'EHPAD en fonction des besoins
- En cas de déplacement de l'infirmière du C2 en EHPAD :
 - o Va la remplacer au C2 pour ne pas laisser l'aide-soignant(e) seul(e) dans l'unité
- En cas d'intervention de l'interne de garde et si besoin :
 - o Va chercher le matériel dans d'autres unités
 - o Brancarde le résident vers les urgences

Pour l'ensemble des ASD de nuit en l'absence d'infirmier :

Pour les traitements :

- **Systématiques** : préparés par IDE de jour, administrés par ASD de nuit avec traçabilité dans DPI
- **Conditionnels en comprimés et gélules** : préparés par IDE de jour, administrés par ASD de nuit avec traçabilité (cible stipulant que la condition est remplie).
- **Conditionnels en gouttes et stupéfiants** : Faire appel IDE (C2 ou équipe papillon).

Passage systématique et régulier dans toutes les chambres

Traçabilité de tous les évènements et soins de la nuit

Relève à l'IDE du matin

En cas d'urgence :

Se référer au guide « Prise en charge des résidents d'EHPAD en situation d'urgence » (EHPUR)

Si besoin : appel interne de garde (cf procédure médicale)

Connaissances et qualités souhaitées :

Connaissances

- Personne âgée et pathologies (démences type Alzheimer ou apparentées)
- Charte de la personne âgée
- Grille AGGIR
- Organisation du secteur médico-social
- Projets de vie
- Rôle des référents
- Bientraitance/maltraitance
- Communication verbale et non verbale et de la relation d'aide
- Hygiène hospitalière
- Gestes et postures / manutention
- Premiers secours (AFGSU niveau 2)

Qualités requises :

- Motivation pour la prise en charge spécifique des personnes âgées
- Capacité d'écoute, d'empathie
- Discrétion et retenue
- Capacité d'adaptation et d'organisation dans un lieu de vie
- Maîtrise de soi et gestion du stress
- Disponibilité et adaptabilité
- Sens du travail en équipe
- Respect du secret professionnel
- Respect du résident, ses proches, ses collègues, sa hiérarchie